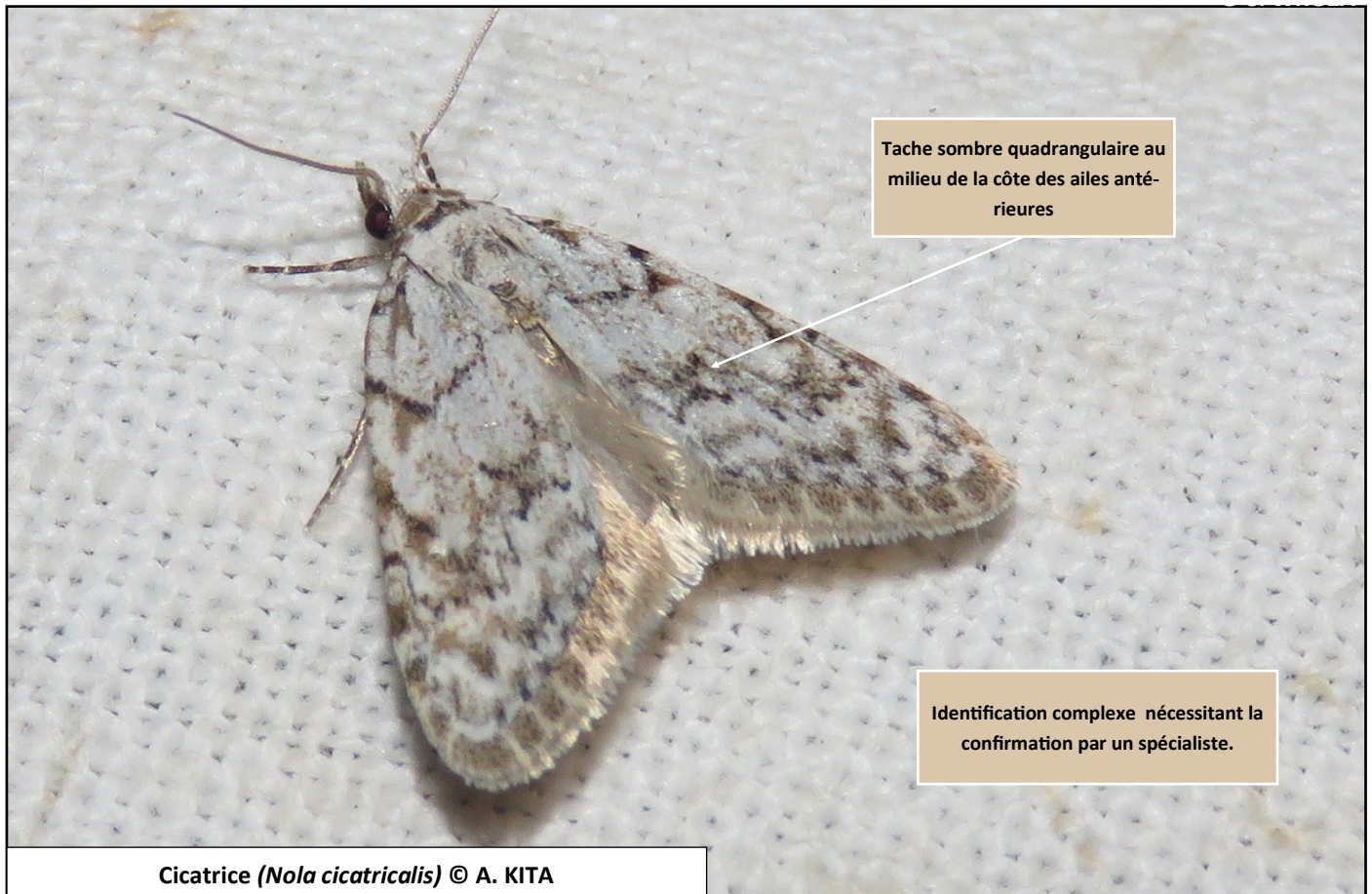


Cicatrice (*Nola cicatricalis*)

Enjeu écologique global	Protection	Liste Rouge Ile-de-France	Liste Rouge France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Natura 2000
Moyen	—	—	—	Non	Non

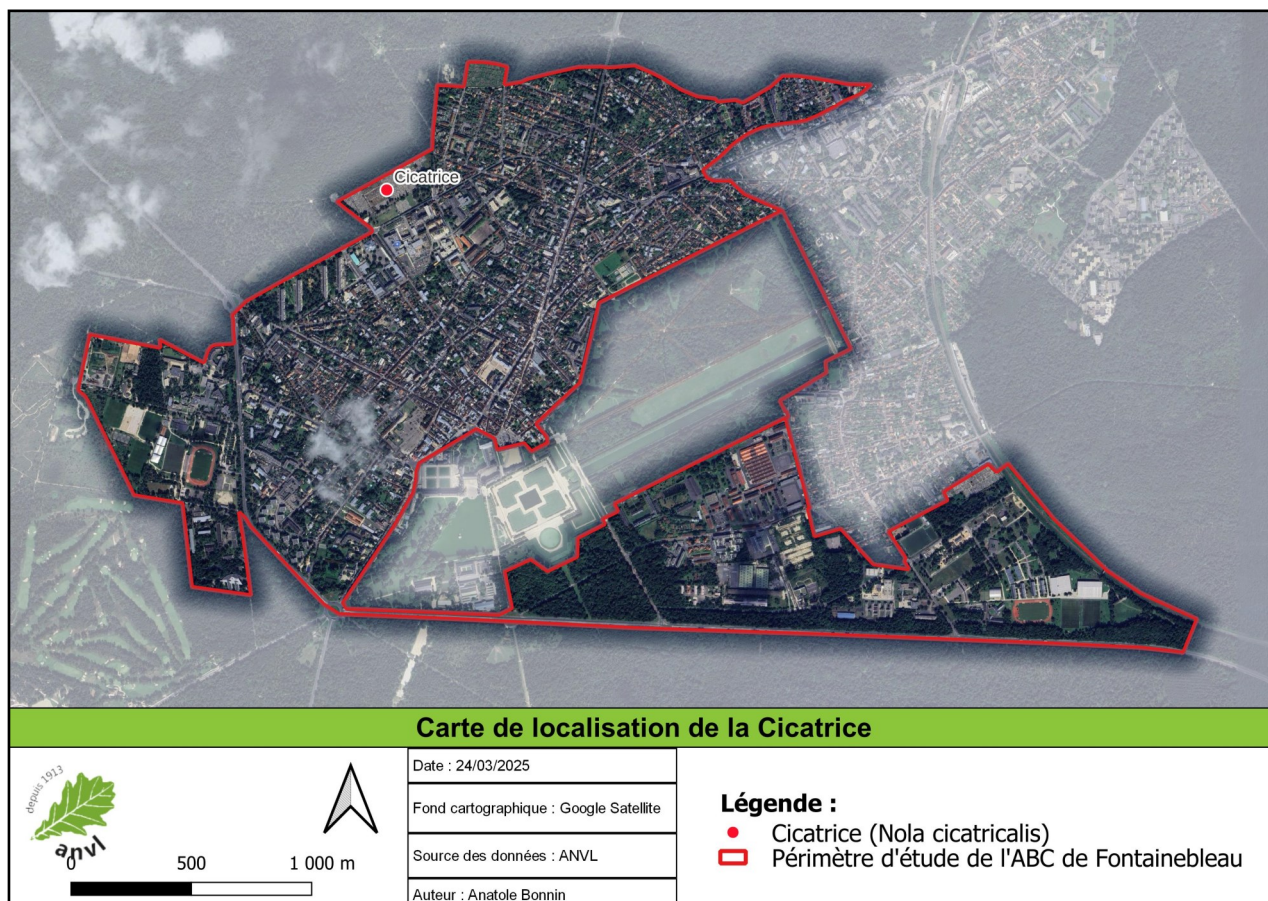
Cicatrice (*Nola cicatricalis*) © A. KITA

Description : la Cicatrice est un petit hétérocère (papillon de nuit) à répartition plutôt méridionale, d'envergure d'environ 1,8cm. En Île-de-France il est très rare et s'observe quasi exclusivement dans le massif de Fontainebleau. Cependant, au sein du massif, l'espèce est assez commune lors de sa période de vol au mois d'avril. La chenille se développe sur les écorces des chênes et des hêtres¹ et se nourrit des lichens. Selon le climat, elle peut être bivoltine (2 générations par an).

L'espèce a été observée durant l'animation sur les papillons de nuit dans le cimetière de Fontainebleau. A dire d'expert, un enjeu écologique « **moyen** » lui a été attribué (plutôt que « très fort » selon la méthodologie de patrimonialité des enjeux) compte tenu de son abondance locale.

Risques de confusion : très proche de *Nola confusalis* (la tache permet souvent de faire la distinction).

¹ Fiche espèce sur Oreina.org



Menaces : espèce méconnue dans la région, elle serait susceptible d'être menacée par les changements brutaux de régimes de gestion sylvicole et l'usage abusif d'intrants chimiques. Comme tous les autres papillons de nuit, elle est fortement impactée par la pollution lumineuse et le changement climatique (modification des régimes de températures et d'humidités...).

Services écosystémiques : elle a un impact intéressant dans l'équilibre écologique. L'espèce joue un rôle clé, comme les autres papillons, dans la pollinisation. De plus, cette espèce rare en IDF, est d'intérêt patrimonial.

La gestion conservatoire relative à la Cicatrice serait d'intervenir le moins possible sur les boisements :

- **favoriser des peuplements irréguliers** (taille, diamètre, âge différent), et la régénération d'espèces indigènes telles que le Chêne pédonculé, le Charme, etc. ;
- **valoriser le sous-bois** : les opérations de « nettoyage » sont à proscrire dans les sous-bois. Ils permettent une hétérogénéité du boisement et assurent un habitat et un garde-manger pour de nombreuses espèces.
- **maintenir des îlots de vieillissement et de sénescence** : les vieux arbres et les arbres sénescents (qui montrent des signes de dépérissement) ont des intérêts écologiques multiples. Le maintien de ces arbres, sur pied ou au sol, assure la présence de nombreuses espèces venant enrichir l'intérêt écologique du bois ;
- **conserver le bois mort** (déjà présent, ou suite à des coupes de mise en sécurité) sur site ;
- **proscrire les coupes de mise en sécurité** si l'on peut s'en passer car la taille n'améliore pas la santé des arbres ;
- avoir **recours aux essences indigènes** pour les plantations.